

L'honneur de 122 pays

Une année marathon pour un traité sans faille, sans exception, sans réserve...

Les États disposent d'un an pour préparer le traité d'Ottawa. Les ONG aussi, qui multiplient les actions de sensibilisation et de pression. Pour la première fois, une vraie collaboration s'instaure entre ces dernières et certains gouvernements. La Campagne Internationale s'est fixé un objectif unique : seul un traité sans faille, sans exception et sans réserve est acceptable. Sans faille, c'est à dire sans rien qui puisse permettre aux États de continuer à produire des armes qui auraient le même effet que les mines mais sans en porter le nom. Il faut s'accorder sur une définition, large et précise à la fois, pour empêcher que l'on ne joue sur les mots. Sans exception : l'engagement doit être total, applicable partout et en toutes circonstances. Sans réserve : pas question que l'un des

pays personnalise sa version du Traité.

Sous l'impulsion du gouvernement autrichien, une première ébauche commence à circuler. De leur côté, les ONG préparent également un texte dont un certain nombre d'éléments seront repris. En juin, à Bruxelles, les États se comptent : qui est prêt à s'interdire complètement l'emploi, la production et le stockage des mines ? Qui s'engage à détruire les mines stockées ou déjà posées ? Qui s'engage à coopérer de manière internationale en matière de déminage ? Alors que les observateurs les plus optimistes tablaient sur l'engagement de 50 à 60 pays, ce sont finalement 97 nations qui répondent positivement.

A Oslo, en septembre, il faut négocier le fond. Les États doivent se mettre d'accord sur le texte définitif et la présence d'une importante délégation américaine rend les négociations tendues. Pour la première fois, une représentation des ONG participe officiellement à ce groupe de travail. La menace vient des États-Unis venus pour négocier des exceptions leur permettant d'utiliser des mines pour leurs troupes stationnées en Corée ainsi que pour cer-

tains de leurs équipements mixtes antipersonnel et anti-char. Les ONG sont dans la salle mais surtout à l'extérieur. Des manifestations se déroulent devant l'ambassade des États-Unis. L'utilisation intensive du courrier électronique permet de tenir informés les correspondants de la campagne dans leurs pays respectifs quant aux décisions prises par leur État. Charge à eux ensuite de relayer l'information sur place et de mobiliser l'opinion publique. La pression extérieure permet de maintenir la cohésion des pays promoteurs du traité et la dynamique initiale est conservée. Les États Unis se retirent des négociations et l'interdiction obtenue est totale. Le 18 septembre, la Convention interdisant l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel est rédigée. Seule ombre au tableau, une définition trop limitative.

C'est ce texte qui sera signé par 122 états le 4 décembre à Ottawa. Entre temps le prix Nobel de la paix, annoncé en octobre, et officiellement décerné le 10 décembre, a crédibilisé le mouvement et sans doute influencé la décision de certains gouvernements.

VOUS QUI PASSEZ SANS ME VOIR



Rallier Paris à Bruxelles en cyclo-pousse, en soi, c'est déjà une idée dingue. Mais le plus fou ce sont les conducteurs de ces vélos taxis : des rescapés des mines qui ont relevé le défi toute prothèse dehors. Il y a Meta, l'angolaise, Suber et Ophat, les thaïlandais, Tun, Vann et Phan, les cambodgiens, et Plamenko, le bosniaque. Sans oublier leurs passagers de chiffon : ces chefs d'États qui se refusent encore à renoncer à l'utilisation des mines antipersonnel. "J'ai compris que l'on devait se montrer pour faire comprendre aux gens les dégâts que causent les mines. J'espère que l'image de nos efforts et de notre mobilisation fera réfléchir les gouvernements" explique Chim Phan, l'un des cyclos cambodgiens. A ses côtés, Tun, double amputé, effectue le trajet dans un fauteuil roulant de sa fabrication. Fauteuil aussi pour Fabrice, un athlète français, juste venu pour assister au départ, et qui a finalement décidé d'aller lui aussi jusqu'à Bruxelles.



© AFP Photo

Le Prix Nobel de la Paix 1997, remis le 10 décembre à Jody Williams et à Tun Channareth, au nom de la Campagne Internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, récompense l'obstination des organisations non gouvernementales qui ont permis à l'opinion publique de mesurer l'ampleur du drame et ont amené les États à prendre leurs responsabilités.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR

Un homme qu'on blesse c'est un pays qu'on assassine

Tun Channareth a traversé, voilà 16 ans, un champ de mines, à la lisière du Cambodge et de la Thaïlande. "Quand j'ai compris que mes jambes étaient brisées, j'ai perdu espoir, j'ai cherché mon fusil pour me tuer, ou une autre mine". Quand il reprend conscience à l'hôpital, ses deux jambes amputées, Tun, n'est déjà plus le soldat qui voulait mourir. Il sait qu'il se trompait d'ennemi et que le combat ne fait que commencer. "Mon pays est handicapé. Il est semé de mines au lieu de riz, les femmes ont peur de ramasser du bois, les enfants ont peur de courir et de jouer dans les champs...". Avec trois autres soldats, membres chacun de factions rivales, victimes comme lui de la guerre des lâches, il signe un appel à l'interdiction des mines antipersonnel. Porteur d'une pétition, il parcourt le pays pour reconforter ceux qui partagent les mêmes souffrances, pour leur communiquer sa force et sa révolte. Jusqu'à récolter un million de signatures. Jusqu'à devenir l'un des ambassadeurs de la Campagne Internationale pour l'interdiction des mines. Jusqu'à recevoir le Prix Nobel de la Paix, au nom de toutes les victimes présentes et à venir des mines antipersonnel. Aujourd'hui, pour Tun, la vie a définitivement repris le dessus. Marié, père de six enfants, il conçoit des fauteuils roulants et travaille avec des enfants handicapés. "Mes enfants me donnent envie de vivre et de construire un monde meilleur pour eux et pour tous les enfants de la planète".



En mettant sa notoriété au service de la lutte contre les mines, la Princesse de Galles a rendu tangible et compréhensible pour tous la tragédie vécue par chaque personne mutilée.



En Europe, comme aux États-Unis, des manifestations de sensibilisation et d'information sont organisées dans les quartiers, les villes et les villoges. Ici le "Bon Bus" de Handicap International à Dinant en Belgique.

REPÈRES

Janvier ● à la conférence du désarmement des Nations Unies, Bill Clinton annonce sa volonté de voir aboutir un Traité international d'interdiction totale des mines. **Février** ● dans le cadre du processus d'Ottawa, 111 États se réunissent à Vienne. L'Afrique du Sud s'interdit les mines. Le Mozambique, où se tient la 4ème conférence de la Campagne internationale, fait de même. **Avril** ● l'Azerbaïdjan, Cuba, Israël et la Corée du Sud réaffirment qu'ils ne peuvent adhérer à l'interdiction totale. **Mai** ● les ONG du Sierra Leone lancent une campagne contre les mines antipersonnel. Le Zimbabwe annonce qu'il a d'ores et déjà détruit son stock. **Juin** ● élection législative en France. Réunion à Bruxelles pour préparer le texte du traité d'Ottawa. Le nouveau gouvernement français annonce son intention de rejoindre le processus d'Ottawa. **Septembre** ● 87 États négocient le traité. Les États-Unis se retirent du processus. **3 décembre** ● 122 États signent le traité d'interdiction des mines à Ottawa. **10 décembre** ● le Prix Nobel de la Paix est remis, à Oslo, à la Campagne Internationale et à sa coordinatrice Jody Williams.